

**Charlène Chaupré-Berki**

**Université de Reims Champagne-Ardenne, CIRLEP, Reims, France**

**Université de Lorraine, CREM, F-57000 Metz, France**

**Titre : Variation diachronique : le cas des parlers de l'aire royasque en zone frontalière franco-italienne.**

**Axe thématique : La variation et les contacts linguistiques dans la Gallo-Romania**

Notre proposition de communication a pour objectif d'apporter une vue d'ensemble de la situation linguistique dans la zone frontalière qui va de la vallée de la Roya, à l'est des Alpes Maritimes, jusqu'à la Ligurie occidentale. Il s'agit d'une zone de transition entre ligurien et occitan oriental (Oliviéri, s.d.:13) encline à une certaine variation, diachronique et diatopique, dont nous rendrons compte par la présentation des résultats de notre enquête de terrain, de type qualitative, menée dans 5 communes à la frontière franco-italienne, de Tende (Alpes Maritimes) jusqu'à Sanremo (*Liguria*). Nous verrons comment l'analyse de ces résultats met en lumière les représentations actuelles et l'état de vitalité des dialectes royasques, en lien avec le rattachement du territoire à la France en 1947, qui fut accompagné de l'imposition du français dans les espaces publics.

### **Des enjeux sociolinguistiques**

L'état actuel de vitalité des variétés du royasque est donc à mettre en corrélation avec un ensemble de facteurs extralinguistiques, qui s'expliquent à partir de contraintes internes à la langue, mais aussi à partir de contraintes externes à la langue, tels que : contexte social, influence de facteurs sociopolitiques, démographiques, économiques, etc. Effectivement, dans notre zone de contacts, certains événements historiques décisifs ont provoqué des déplacements des frontières politiques, des transformations géopolitiques, qui ont eu de fortes répercussions sur le quotidien des populations, sur leur construction identitaire, ainsi que sur leur identité linguistique. Cela est plus précisément le cas dans deux villages de notre zone d'enquête, Tende et la Brigue, où le déplacement de la frontière s'est accompagné d'un usage obligatoire de la langue française, et d'une perte, progressive mais rapide, de la transmission des dialectes.

À l'aune de ce constat, notre réflexion trouve un point d'ancrage dans une sociolinguistique marcellesienne, car la variation diachronique des parlers royasques est alors à considérer au prisme des concepts d'« hégémonie » et de « glottopolitique » (Marcellesi, 1986a, Blanchet, 2018 :18). En effet, l'hégémonie agit dans les changements d'ordre sociolinguistique, en ce que « les locuteurs des langues dominées sont conduits à considérer comme une bonne chose [...] la prééminence accordée à un autre système linguistique que le leur [...] avec] une certaine forme de conviction et de consentement »

(Marcellesi, 1986a). Ce processus entre alors en jeu dans des phénomènes de diglossie et de satellisation, qui ont pour conséquence en premier lieu la disparition d'expressions, de lexèmes, etc. À terme, le risque que ces langues et dialectes disparaissent est bien réel, du fait que l'on ne les transmette plus.

#### Références bibliographiques

Blanchet, Philippe, 2018, [2019]. *Éléments de sociolinguistique générale*, Limoges, Lambert-Lucas.

Marcellesi, Jean-Baptiste, (1986a). Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman. *Cahiers De Linguistique Sociale* 9, 1, 21–29.

Oliviéri, Michèle, (s.d.). *Frontières linguistiques*, 13.